



RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES ÉDUCATRICES

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

02 mai 2019

**Lancement des cités éducatives,  
Le Réseau français des villes éducatrices s'investira pour une nouvelle  
gouvernance partagée**

Le Commissariat général à l'égalité des territoires dévoile ce jour la liste des premières cités éducatives. Cette liste arrêtée par le gouvernement est incomplète, tant les territoires qui nécessiteraient ces moyens nouveaux sont nombreux. Elle est néanmoins un premier pas qui en appellera d'autres.

Les cités éducatives sont une bonne occasion de créer à l'échelle locale des outils de mobilisation autour de l'urgence éducative pour une véritable alliance éducative territoriale. La méthode permet également de rompre avec une pratique descendante de l'Etat que nous avons trop souvent subie ces derniers mois.

Pour réussir, les cités éducatives doivent s'appuyer sur ce qui fonctionne bien, en particulier les programmes de réussite éducative pilotés par les mairies, et la mise en œuvre de la politique de la ville dans les quartiers prioritaires. Elles doivent bénéficier de moyens nouveaux non pris sur les crédits existants. Chaque territoire doit pouvoir définir un mode de gouvernance adapté qui permette aux collectivités de participer pleinement aux décisions. Ces cités doivent s'inscrire dans les projets éducatifs de territoire afin d'intervenir en cohérence avec la politique éducative globale des villes.

Contact presse :  
[contact@rfve.fr](mailto:contact@rfve.fr)